



## PRINCIPALES CONCLUSIONS DU BUREAU POLITIQUE DE LA COMMISSION INTERMÉDITERRANÉENNE DE LA CRPM 26 novembre 2015 - Rabat (Rabat-Salé-Kénitra - Maroc)

### I. PRINCIPALES DÉCISIONS DU BUREAU POLITIQUE

Le Bureau politique de la Commission Interméditerranéenne, lors de sa réunion de Rabat, a approuvé:

- La **Déclaration** politique du Bureau politique de Rabat ;
- Les **document financiers** de la Commission Interméditerranéenne ;
- La **modification de l'article 7 du règlement intérieur** de la Commission Interméditerranéenne ;
- L'adhésion des Régions de **Shkodër** et de **Tirana** (Albanie) et la **Campanie** (Italie) à la Commission Interméditerranéenne.

Le Bureau a également soutenu la **déclaration de la Commission Méditerranéenne de CGLU**, à laquelle la Commission Interméditerranéenne participe officiellement. À cette occasion, la Commission Interméditerranéenne était représentée par plusieurs de ses membres et par le secrétariat pour les deux événements de cette Commission Méditerranéenne: le Conseil Politique et **l'atelier sur la qualité des services publics**.

### II. CONCLUSION DES DÉBATS DES SESSIONS DE TRAVAIL

**Abdessamad Sekkal**, Président de la Région Rabat-Salé-Kénitra, souhaite la bienvenue aux participants.

**Michel Vauzelle**, Président de la Commission Interméditerranéenne et de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, rappelle les liens étroits qui existent entre le Maroc et la Méditerranée et salue la démarche de ce pays qui s'oriente vers un processus de décentralisation, et ce malgré un contexte actuel particulièrement tendu, avec le développement du terrorisme et les conflits en cours. Il s'interroge ainsi sur le rôle d'un pouvoir décentralisé dans la défense de la démocratie, avec l'idée de rapprocher le peuple de ses élus, en donnant une véritable capacité financière aux échelons régionaux. La décentralisation revenant ainsi à démultiplier le pouvoir de la démocratie. **Michel Vauzelle** insiste toutefois sur le fait qu'il faut veiller à défendre nos Régions pour limiter les disparités et les déséquilibres territoriaux. Il indique également, sans renier le rôle d'une métropole forte pour une Région forte, qu'il faut lutter contre l'idée d'une métropolisation ultralibérale et avance l'idée de pôles de développement qui entraînent un dynamisme autour d'eux. Il explique aussi pourquoi les Régions ont un rôle à jouer dans l'accompagnement de la jeunesse afin d'assurer le respect de nos sociétés et plus largement les notions du bien vivre ensemble chers à la République. Et enfin il évoque le rôle des médias et appelle à une information plus équilibrée où la violence serait moins banalisée.

**Session I - Enjeux et perspectives de la décentralisation en Méditerranée: les processus de régionalisation et de décentralisation au Maroc et dans le bassin, et valeurs ajoutées de la coopération décentralisée**

**Ali Sedjari**, Professeur à l'Université Mohamed V de Rabat et Président du GRETE (Groupement de Recherches et d'Études sur les Territoires) reprend la notion du bien vivre ensemble et introduit la session en se référant à l'humanisme, une valeur essentielle dans la crise qui touche notre monde aujourd'hui. Il salue les nouveaux élus du Maroc qui vont devoir trouver des réponses à de nombreux défis tels que la sécurité, la coopération et la territorialité dans le contexte d'un monde en perpétuel changement. Il appelle à construire la paix en s'adressant directement aux citoyens, et en particulier aux jeunes, pour leur faire partager des valeurs communes. Pour ce faire, il évoque la nécessité d'une nouvelle gouvernance de ces concepts et une notion primordiale, celle du territoire. **Ali Sedjari** appelle à la mise en place de nouveaux mécanismes à l'intérieur de ces territoires en s'appuyant sur la société civile pour une adaptation rapide dans un esprit

coopératif. Il faut briser les murs et favoriser l'intégration. Il explique ainsi que la Méditerranée est aujourd'hui le seul espace qui n'est pas intégré dans la mondialisation et qu'il va falloir développer une pédagogie de l'écoute et de l'entente pour que des liens se tissent entre tous. Cette notion sera essentielle face aux menaces actuelles pour redonner force aux notions universelles.

**Abdessamad Sekkal** revient sur la question de la régionalisation qui représente selon lui un plus pour la cohésion nationale en ce sens qu'elle représente l'expression des peuples et de la société civile. La prise en considération des spécificités locales et la notion de démocratie participative lui semblent essentielles pour favoriser la cohésion au sens large et l'adhésion des peuples aux différentes politiques. Il évoque ensuite la notion de compétitivité territoriale dans le contexte de la mondialisation ; une compétitivité qui doit se baser sur les spécificités des territoires pour assurer le développement le plus équitable possible. **Abdessamad Sekkal** rappelle ensuite les grandes étapes du processus de décentralisation au Maroc, avec la dernière avancée établie dans les nouveaux textes de la constitution de 2011 où l'on évoque des notions comme la libre administration des collectivités locales ou la subsidiarité entre l'État et les collectivités locales ou entre les collectivités elles-mêmes. Selon lui, le grand enjeu va être d'assurer la convergence entre les différentes politiques publiques et leur adaptation au plus près des besoins des territoires. Pour y arriver, l'idée est de travailler à partir de deux documents fondamentaux: le schéma régional d'aménagement du territoire (SRAT) et le programme de développement régional élaboré pour six ans, et sur une agence d'exécution des projets. Le grand défi va consister à mettre en place ces nouvelles institutions et à changer la manière d'envisager l'action régionale. **Abdessamad Sekkal** évoque enfin différentes missions et projets qui ont été lancés, ainsi que la création des nouvelles Régions et le nouveau découpage (12 Régions) et système d'élection directe.

**Mohand Laenser**, Président du Conseil Régional de Fès-Meknès, se concentre quant à lui sur les défis auxquels sont confrontées les Régions marocaines. Il met en particulier l'accent sur l'importance du sentiment d'appartenance à une Région, quelque chose qui n'existe pas encore vraiment au Maroc. Et c'est, selon lui, un des grands défis de la réforme actuelle. Il évoque le fait qu'actuellement on se concentre plutôt sur de petits projets de dimension communale et qu'il va falloir travailler à développer le sentiment d'appartenance à une région pour aller vers une adhésion de la société civile et envisager des projets de plus grande envergure. Il réaffirme l'importance des réseaux de coopération.

**Ali Sedjari** abonde en ce sens et rappelle que le citoyen doit être l'objet central des politiques et qu'il va falloir développer une conscience régionale et donner un sens à la régionalisation pour assurer sa continuité et faire de la Région une organisation durable.

**Massimo Toschi**, pour la Région Toscane, fait quant à lui référence à l'expérience tunisienne et au processus renforcé. Il évoque également ses expériences au Mali ou au Liban où existent différentes organisations territoriales. Selon lui, le problème consiste actuellement à savoir comment ces entités (villes, communes, provinces, régions...) vont pouvoir éviter une catastrophe en Méditerranée. Il rappelle qu'il va falloir absolument relever le défi culturel sur la réconciliation si l'on souhaite véritablement mettre un terme à l'instabilité politique.

**Apostolos Papatziou**, pour la Région Péloponnèse, évoque quant à lui les succès de la coopération en Grèce, en particulier dans sa dimension sociale pour les populations. Il rappelle les problèmes budgétaires, les lourdeurs de la bureaucratie et ses obstacles. Mais, point positif selon lui, il existe une volonté de planification stratégique pour surmonter les obstacles et satisfaire les citoyens. Il insiste également sur la notion de confiance qu'il faut développer entre les citoyens pour gagner leur adhésion aux différents politiques à mettre en oeuvre.

**Monika Bernhart**, de la Région Veneto, présente l'expérience de la régionalisation en Italie et les différentes étapes du processus. Elle donne également des exemples de coopération avec le Maroc et la Tunisie, via des protocoles d'ententes, des échanges d'expériences, etc.

**Francesca Guardiola**, pour la Région Catalogne, intervient pour marquer la différence entre décentralisation et déconcentration. La différence se situant autour de la question de la gestion des ressources publiques. Elle évoque également le sujet d'un véritable transfert de compétences et, dans ce cadre, de l'accompagnement en matière budgétaire. Enfin après un rappel du processus de régionalisation en Espagne, elle insiste sur la nécessité d'une autonomie financière dans la mise en pratique des politiques.

**Ali Sedjari** conclue la session en rappelant la situation de crise actuelle mais en insistant sur la capacité de résilience et d'innovation qui s'impose. Selon lui, il faut dépasser le temps « politique » et agir dans une activité sociale permanente. Les Régions doivent être un lieu de dialogue et d'écoute pour créer des intelligences.

## Session II – Vers de nouvelles politiques européennes pour les migrations et le voisinage: comment faire face aux défis conjoncturels et structurels en Méditerranée

---

**Michel Vauzelle** introduit la session en rappelant le rôle des collectivités territoriale en Méditerranée et la valeur ajoutée des Régions, ainsi que leur rôle dans les politiques migratoires. Il rappelle les actions menées par la Commission Interméditerranéenne avec la Sicile et les membres sur les enjeux migratoires, la campagne « Tous méditerranéens », les échanges de bonnes pratiques avec la Sicile, la rencontre avec le président du Parlement européen, la Task Force sur les migrations de la CRPM, etc. Il réaffirme qu'il y a eu une réaction de l'UE mais qu'elle n'est évidemment pas suffisante pour changer le cours des événements migratoires. Il insiste également sur le concept de cohabitation en Méditerranée et sur l'idée d'une communauté de destins des peuples de toutes les rives du bassin.

**Raul de Luzenberger**, Ministre et chef adjoint de la délégation de l'UE au Maroc, explique le processus de renouvellement de la [politique de Voisinage](#), en portant une attention particulière au volet sud en Méditerranée et en rappelant les points fondamentaux, en particulier la question des migrations, les travaux du sommet de La Valette et le plan d'action, soulignant l'expérience intéressante de compter sur la vision des pays africains. Il insiste sur le rôle des régions au Maroc, avec les processus de décentralisation, la régionalisation en tant que grand chantier ouvert, mais également sur le processus de Rabat par rapport à la gestion des migrants dans le pays de départ. Le Maroc est un modèle pour l'Afrique et le Sahel. Il souligne aussi l'importance de la coopération internationale pour le développement des territoires et pour faire face aux défis.

**Mohamed Sadiki**, Vice-Président de la Commission Interméditerranéenne, Conseiller régional de Rabat-Salé-Kénitra et Maire de Rabat, intervient sur les défis qui se posent à la Méditerranée, en particulier sur les problématiques et les perspectives de coopération pour les Régions marocaines ou sur les défis migratoires. Il souligne les éléments de solidarité et de partage qui sont fondamentaux pour les questions migratoires, ainsi que le besoin d'une cohérence entre différentes politiques. Il fait en suite référence au rôle de l'UE et aux politiques pour la jeunesse.

**Jean-Claude Gaysot**, Premier Vice-Président de la Région Languedoc-Roussillon et délégué spécial de la Commission Interméditerranéenne pour le soutien aux stratégies macro-régionales et de bassin, insiste sur la dimension de proximité de la macro-région. La question du partenariat doit être perçue comme la solution pour la Méditerranée. Il fait référence aussi à la campagne « Nous sommes tous Méditerranéens » en soulignant le travail du Président Vauzelle et rappelle que l'urgence n'est pas seulement militaire ou migratoire en Méditerranée mais qu'il faut travailler davantage sur le plan humanitaire et sur le développement. Il insiste en particulier sur l'urgence d'un co-développement et sur le besoin d'une réponse concrète dans la coopération internationale et dans les fonds européens. Il remarque finalement qu'il faut donner aux Régions un rôle plus clair et plus actif dans la Politique de Voisinage.

**Francesca Guardiola** insiste sur la nécessaire solidarité face aux terribles événements auxquels nous sommes confrontés et sur le besoin de résoudre à la base les problèmes de stabilité de l'espace méditerranéen. La Tunisie doit devenir un exemple du processus de démocratisation au sud de la Méditerranée. Et nous devons profiter des espaces de coopération qui nous sont donnés (par exemple l'instrument de voisinage et le nouveau programme ENI CBC MED) pour que toutes les parties jouent le jeu et qu'un nouveau développement se mette en place. Dans ce cadre, et dans le cadre de la PEV en général, le rôle de la Commission Interméditerranéenne et des collectivités territoriales doit être clair. Elle rappelle l'anniversaire des 20 ans du processus de Barcelone et le rôle et activités de l'UpM, malgré les limites de son action.

**Massimo Toschi**, pour la Région Toscane, insiste sur le fait que l'UE doit financer des projets qui puissent réunir plus souvent palestiniens et israéliens afin de contribuer à une culture de la réconciliation.

**Ettayeb El Masbahi**, Vice-Président de la région de l'Oriental, intervient pour souligner les causes du terrorisme: le despotisme et la pauvreté qui provoquent également les mouvements migratoires que nous connaissons. La déshumanisation des peuples est à l'origine des tragédies actuelles. Sans une véritable culture de la coopération en Méditerranée, il ne sera pas possible de progresser.

**Abdessamad Sekkal** rappelle que de nombreux terroristes sont issus de la 4<sup>ème</sup> ou de la 5<sup>ème</sup> génération. Il y a donc clairement un problème d'intégration à la base sur lequel il faut travailler.

**Michel Vauzelle** insiste sur le problème de la mauvaise gestion de l'information, sur l'intérêt économique du sensationnalisme, et sur le rejet total de la peur. Il indique qu'il faut également lutter contre le sentiment d'exclusion sociale. Il évoque ensuite différentes opportunités d'intégration majeure entre la France et le Maroc et fait référence aux expériences de formation nord-sud qui ont été promues, par exemple dans l'artisanat professionnel.

**Une des Vice présidentes du Conseil de Rabat** intervienne pour souligner l'importance de mobiliser les jeunes, de discuter avec eux et d'éviter la rupture générationnelle.

**Davide Strangis** présente la contribution de la Région Emilia-Romagna, pionnière en Italie sur la question de l'accueil et de l'intégration des migrants. Il pose aussi la question de la territorialisation de la politique de voisinage et des synergies avec les instruments des stratégies macro régionales et de bassin, en rappelant les positions de la Commission Interméditerranéenne et la participation à la consultation sur la PEV.

**Raul de Luzenberger** mentionne finalement les programmes ENI IEVP et plusieurs CBC, ainsi que le Mid Atlantic qui traitera en particulier du processus de régionalisation au Maroc. Il souligne aussi le rôle de la délégation de l'UE qui développe des synergies avec les régions.

#### **IV. PRÉSENTATION ET APPROBATION DE LA DÉCLARATION POLITIQUE**

---

**Davide Strangis**, Secrétaire exécutif de la Commission Interméditerranéenne, reprend les grands messages de la CRPM et de la Commission Interméditerranéenne, en lien avec les thèmes et les temps forts de nos activités. Il présente la [Déclaration de Rabat](#) et la Région Languedoc-Roussillon présente deux propositions d'amendements qui sont approuvées. La déclaration est adoptée à l'unanimité des membres présents à Rabat.

#### **V. MISE A JOUR SUR LES GROUPES DE TRAVAIL DE LA COMMISSION INTERMÉDITERRANÉENNE, AUTRES QUESTIONS ET CONCLUSIONS**

---

**Guillaume Huet**, pour la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, rappelle l'objectif principal du groupe qui vise à travailler sur l'idée d'une politique de cohésion pour la Méditerranée en contribuant à l'articulation des différentes politiques de l'UE, en particulier la politique de voisinage. Il évoque l'intérêt d'une vision la plus intégrée possible pour l'ensemble du bassin afin d'intégrer l'ensemble des parties prenantes et d'aboutir à la définition de nouvelles priorités et d'une stratégie structurante. Il insiste également sur le rôle des programmes pour créer des synergies. Il résume les activités du groupe de travail « Coopération territoriale et stratégies macro-régionales », en lien avec les travaux de la Task Force de la CRPM et des pistes pour synergies avec l'intergroupe Mer et zones côtières. Il conclue sur l'idée de mobiliser les États membres sur les stratégies émergents et surtout sur la maritime pour la Méditerranée occidentale et les futures stratégies intégrés. Dans ce cadre, il remercie la Région Languedoc-Roussillon pour son action auprès du gouvernement français et les activités de lobbying réalisés. Enfin il annonce les prochaines actions du groupe, en particulier sous la prochaine présidence maltaise du Conseil et dans le cadre des différents programmes qui concernent la Méditerranée.

**Davide Strangis** dresse un bilan des travaux pour les groupes «Eau et énergie» et «Transports et Politique Maritime Intégrée». Il souligne tout d'abord les travaux pour le suivi de la directive cadre de l'eau coordonnés par Valence et les perspectives pour les échanges futurs qui devront culminer dans des projets et dans la rédaction d'un document politique. Une prochaine réunion est prévue en 2016. Il rappelle également les synergies entre eau et énergie et les travaux sur le volet changement climatique et efficacité énergétique qui se réfèrent à la mise en place de la capitalisation de la déclaration de Ljubljana, un plan d'action conjoint et la présentation du projet Sherpa avec la Catalogne comme chef de file au programme Med. Pour le groupe « Transport et Politique Maritime Intégrée », il souligne les travaux de la charte de Bologne et d'autres sujets en lien tel que l'aménagement spatial maritime, la gestion intégrée des zones côtières, le suivi de la directive MSFD, les synergies existantes avec la Commission européenne et la CRPM sur les investissements maritimes, et enfin les liens avec l'intergroupe SEARICA et la capitalisation des projets tel que Marina MED. Il termine sur quelques actualités concernant les stratégies émergentes et les rapports en préparation du Parlement européen, et sur d'autres actions et synergies avec des réseaux méditerranéens.

**Thomas Lavour**, pour la Région Languedoc-Roussillon, présente les activités du groupe «Cohésion économique et sociale». Il rappelle les grands points du plan d'action et fait référence au travail de capitalisation sur l'économie sociale et solidaire réalisé dans le cadre d'un questionnaire auquel de nombreuses Régions ont déjà répondu. Un rapport sera produit prochainement. Il indique qu'une réunion du groupe est prévue au premier semestre 2016 pour une restitution des résultats de ce questionnaire. Enfin il évoque de nouveaux axes de travail pour le groupe: entrepreneuriat, promotion du tourisme, promotion de la mobilité, de l'intégration et de l'accès à l'emploi, dialogue interculturel, ou encore des projets tel qu'un Vasco da Gama méditerranéen.

Enfin **Davide Strangis** fait une [présentation](#) sur les questions internes et détaille le [calendrier](#) des activités pour les mois à venir. Il présente tout d'abord la proposition de modification au **règlement intérieur** qui préfigure un mécanisme simple pour compter sur une implication plus forte des membres de la Commission Interméditerranéenne au Bureau politique en cas d'absence d'un des membres titulaires. La modification est approuvée par l'unanimité des participants. Le paragraphe suivant est inclus dans l'art.7 : *De plus, chaque délégation nationale du Bureau (groupe de Régions représentées pour chaque État membres) pourra désigner un membre suppléant qui pourra être sollicité, de manière exceptionnelle (au début et/ou en cours de mandat) pour participer à certaines réunions du Bureau quand l'un des membres titulaires du même État ne pourra pas être présent.*

Il présente ensuite **le rapport d'activités** et évoque en particulier l'intensité des travaux de la Commission Interméditerranéenne. Il rappelle la réorganisation des différents groupes de travail et fait un point des différents **projets** en cours ou à venir, ainsi que sur la stratégie pour les principaux appels des programmes en Méditerranée. Il présente enfin les **documents financiers** de la Commission Interméditerranéenne et rappelle que les comptes présentent un léger déficit qui devrait être comblé suite à la validation de certains projets, alors même que les comptes sont excédentaires par rapport aux exercices antérieurs. **Davide Strangis** informe les participants de l'adhésion de trois nouvelles Régions: Shkodër et Tirana (Albanie) et la Campanie (Italie). Il termine par une présentation du futur site internet de la Commission Interméditerranéenne.

Les Vice-présidents des Régions de Fez-Meknès et de l'Oriental indiquent qu'ils souhaitent recevoir des informations pour une éventuelle adhésion à la Commission Interméditerranéenne et à la CRPM. **Davide Strangis** leur indique la procédure à suivre.

Pour conclure, **Michel Vauzelle** remercie l'ensemble des participants et des Régions présentes pour leur investissement et leur participation. Il se félicite du sérieux du travail mené dans le cadre de la Commission Interméditerranéenne, et remercie en particulier Davide Strangis, le Secrétaire exécutif. Il clôture la réunion et remercie à nouveau la Région Rabat-Salé-Kénitra pour son accueil et les participants pour leurs interventions.

En attente de validation